



Sdf suite a ma demande de divorce

Par paulo jose, le 30/04/2011 à 23:35

Bonjour,

suite a ma demande de divorce je ete expulse de mon domicile que je construit moi meme suite a 7ans de activite comme artisan macon au moment de mon expulsion je aves une jambe paralisee due a 2 hernie disqual je fe apel de la decision du juje aux affaires failiales que a atribue mon domicile a mon ex epouse ke a obtenue la garde de mon fils de 14an ansi que une pension de 400 euro ele a obtenue la maison a titre gratuit jusk a 2014 EN APEL LO JUJE NE A PAS TENU COMPTE DE MON ETAT DE SANTE ET IL A JUSTE REDUIT LO MONTANT DE LA

PENSION QUE JE DOIT LE VERSE A 250 EURO JE DUE LIQUIDER MON ENTREPRISE CONSTRUCTIONS DE LA MEDITERRANEE A CAUSE DE MON ETAT DE SANTE JE ME TROUVE ACTUELMENT AU RSA AVEC 560 EURO PAR MOIS JE VIE DANS MA CAMIONETE ALORS QUE JE POSSEDE UNNE VILLA DE 400.000 EURO BLOQUE JUSK A 2014 JE PLUS DE ARGENT POUR FAIR APEL ET EN PLUS JE DOIT VERSER 250 EURO DE PENSION ALORS QUE EN VENDANT LA VILLA ON REPARTIRAI CHAQUE UN AVEC 200.000 EURO MERCI DE ME DONNER DE CONSEIL PAULO